

ÉTAT DE LA SITUATION

QU'EST CE QUE C'EST?

L'outil appelé *État de la situation* sert à établir un portrait de son groupe avant le moment de faire le dernier bulletin de l'année. Cet outil permet à l'enseignante ou à l'enseignant de savoir si le dossier de chaque élève compte suffisamment de pièces pour qu'il puisse porter un jugement sur ses compétences, ou encore si un élève se dirige vers un échec.

COMMENT S'EN SERT-ON?

Dès le début du mois de mai, l'enseignante ou enseignant inscrit pour chaque élève sa cote ou sa note et le nombre de pièces pertinentes au dossier. Pour une majorité d'élèves, le jugement porté à ce moment restera probablement inchangé au moment du jugement final. Pour les quelques élèves dont le nombre de pièces pertinentes au dossier semble insuffisant, il serait sans doute souhaitable de prévoir une situation d'évaluation supplémentaire permettant d'assurer l'établissement d'un jugement fiable.

